



Carrefour **sécurité**
en **violence** conjugale

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021-2022

Carrefour sécurité en violence conjugale

C.P. 1464

Shawinigan, Québec

G9P 4R2

Administration : 438 508-8233

administration@csvc.ca



JUIN 2022

| | |
|--|----|
| Liste des acronymes..... | 5 |
| La codification des risques pour la sécurité..... | 5 |
| Mot de la présidente..... | 6 |
| Première section – Partenariat..... | 8 |
| Soutien du partenariat..... | 8 |
| Trajectoire du CSVC..... | 8 |
| Faits saillants du soutien offert par le CSVC..... | 10 |
| Deuxième section – Déploiement..... | 10 |
| Récapitulatif des situations traitées en 2020-2021..... | 11 |
| Tableau 1 : Description récapitulative des situations traitées par région..... | 11 |
| Tableau 2 : Description récapitulative des organisations partenaires de la gestion collective des risques..... | 12 |
| Tableau 3 : Description récapitulative des principaux partenaires de la gestion collective des risques..... | 13 |
| Tableau 4 : Résumé des codifications des situations à haut risque traitées en collaboration avec le CSVC..... | 13 |
| Les organisations ayant identifié les situations à haut risque..... | 13 |
| Les principaux partenaires de la gestion collective des risques..... | 14 |
| Les stratégies de collaboration..... | 14 |
| Tableau 5 : Stratégies de collaboration..... | 15 |
| Tableau 6 : Statut de la relation conjugale..... | 15 |
| Tableau 7 : Principaux facteurs de risque répertoriés..... | 15 |
| Liste des principaux filets de sécurité tissés (actions intrasectorielles et intersectorielles)..... | 16 |
| Région du Bas-Saint-Laurent (01)..... | 17 |
| Tableau 8 : Description des situations traitées au Bas-Saint-Laurent en 2021-2022..... | 17 |
| Région de la Capitale-Nationale (03)..... | 18 |
| Secteur Québec-Métro..... | 18 |
| Tableau 9 : Description des situations traitées à Québec-Métro en 2021-2022..... | 19 |
| Secteur Portneuf..... | 20 |

| | |
|--|----|
| Tableau 10 : Description des situations traitées à Portneuf en 2021-2022 | 20 |
| Secteur Charlevoix | 21 |
| Tableau 11 : Description des situations traitées à Charlevoix en 2021-2022..... | 21 |
| Région de la Mauricie (04) | 22 |
| Tableau 12 : Description des situations traitées en Mauricie en 2021-2022 | 22 |
| Région de l'Estrie (05)..... | 23 |
| Secteur Granby-Haute-Yamaska | 23 |
| Secteur du Grand Estrie | 23 |
| Région de la Côte-Nord (09)..... | 24 |
| Tableau 13 : Description des situations traitées en Côte-Nord en 2021-2022 | 24 |
| Région de Chaudière-Appalaches (12)..... | 25 |
| Secteur de Montmagny-L'Islet | 25 |
| Secteur des Appalaches | 26 |
| Tableau 14 : Descriptions des situations traitées dans les Appalaches en 2021-2022..... | 26 |
| Secteur du Littoral..... | 27 |
| Tableau 15 : Description des situations traitées au Littoral en 2021-2022..... | 27 |
| Secteur de Beauce-Etchemin | 28 |
| Tableau 16 : Descriptions des situations traitées en Beauce-Etchemin en 2021-2022..... | 28 |
| Région du Centre-du-Québec (17)..... | 29 |
| Secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska | 29 |
| Tableau 17 : Descriptions des situations dans Bécancour-Nicolet-Yamaska en 2021-2022..... | 29 |
| Secteur Arthabaska-Érable | 30 |
| Tableau 18 : Descriptions des situations traitées au Centre-du-Québec en 2020-2021 | 30 |
| Troisième section – Formation sur l'évaluation et la gestion collective des risques pour la sécurité 2021-2022 | 31 |
| Offre de formation à distance | 31 |
| Tableau 19 : Formation sur l'évaluation et la gestion collective des risques pour la sécurité 2021-2022..... | 31 |
| Offre de formation sur mesure | 33 |

| | |
|---|----|
| Formation sur la Levée de la confidentialité et du secret professionnel en cas de danger..... | 33 |
| Quatrième section – Représentations et demandes de collaboration..... | 33 |
| Comité d’examen des décès liés à la violence conjugale..... | 33 |
| Concertation avec les autres cellules d’intervention rapide intersectorielle..... | 33 |
| Répertoire des initiatives sociojudiciaires en violence conjugale au Québec..... | 34 |
| Comité processus de domination conjugale jeunesse (PDC jeunesse)..... | 34 |
| Comité consultatif sur l’amélioration de la pratique judiciaire..... | 34 |
| Collaboration Services correctionnels Canada..... | 34 |
| Balado FemAnVi : Prévenir les féminicides..... | 35 |
| L’avenir nous appartient : Violence conjugale..... | 35 |
| Publication..... | 35 |
| Cinquième section – Gouvernance et administration..... | 36 |
| Gestion et administration..... | 36 |
| Réunions du CA..... | 36 |
| AGA..... | 36 |
| Constitution d’une équipe à la permanence..... | 36 |
| Organisation de la permanence..... | 37 |
| Annexe 1..... | 38 |
| Partenaires de l’application du modèle du CSVC..... | 38 |
| Annexe 2 Conseil d’administration et ressources humaines..... | 43 |

Liste des acronymes

| Acronyme | Définition |
|----------|--|
| CALACS | Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel |
| CAVAC | Centre d'aide aux victimes d'actes criminels |
| CISSS | Centre intégré de santé et de services sociaux |
| CIUSSS | Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux |
| CF | Centre de femmes |
| CPS | Centre de prévention suicide |
| CRC | Centre résidentiel communautaire — Programme de surveillance communautaire |
| CQLC | Commission québécoise des libérations conditionnelles |
| DPJ | Direction de la protection de la jeunesse |
| DPCP | Directeur des poursuites criminelles et pénales |
| DSPC | Direction des services professionnels correctionnels |
| MH | Maison d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale |

La codification des risques pour la sécurité

| | |
|---------------|--|
| Rouge | L'information et son analyse permettent d'estimer que nous sommes en présence d'un <u>MOTIF RAISONNABLE</u> de croire qu'un <u>RISQUE SÉRIEUX</u> de mort (dont le suicide) ou de blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiable et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence. |
| Orange | L'information et son analyse permettent de <u>SOUPÇONNER</u> qu'un risque sérieux de mort, dont le suicide, ou de blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiables et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence. |
| Jaune | L'information et son analyse permettent d'estimer qu'il n'y a <u>PAS DE MOTIF RAISONNABLE</u> de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiables. Cependant, il y a présence d'éléments qui combinés peuvent nuire à la sécurité de la victime et de ses proches. |
| Vert | L'information et son analyse permettent d'estimer qu'il n'y a <u>PLUS DE RISQUE SÉRIEUX</u> de mort, dont le suicide, ou de blessures graves qui menace une personne ou un groupe de personnes identifiables. |
| Blanc | <u>INSUFFISANCE D'INFORMATION POUR ESTIMER</u> s'il existe ou non un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort, dont le suicide, ou de blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiables. |

Mot de la présidente

L'année 2021-2022 aura été marquée par un développement fulgurant du Carrefour sécurité en violence conjugale (CSV). L'année a commencé avec l'assurance d'avoir un premier financement du Secrétariat à la condition féminine pour soutenir les partenaires des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale et de la Mauricie, et ce pour trois ans. Puis profitant d'un nouvel appel de projets lancé à l'été, des partenaires des régions de Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de la Côte-Nord et de l'Estrie ont mandaté le Carrefour pour déposer une demande afin d'implanter le modèle dans leur secteur. En fin d'année, ce nouveau financement était octroyé, également sur une base triennale.

Le nombre de régions où les partenaires appliquent le modèle de gestion collective des risques du CSV est donc passé de 3 à 7 en l'espace d'un an. Plusieurs rencontres d'information et de mobilisation des différents acteurs ont ainsi eu lieu dans les nouvelles régions.

Pour pouvoir répondre à leurs besoins, offrir les formations, le soutien pour l'analyse des situations plus complexes et favoriser le travail partenarial, le Carrefour a dû se doter du personnel nécessaire. Ainsi à l'été, une nouvelle travailleuse a été embauchée pour partager la coordination avec la seule employée en poste. L'équipe permanente a commencé à se construire autour des deux postes de coordination (coordination clinique et coordination administrative). Le conseil d'administration a rapidement décidé de créer un poste d'adjointe administrative et des postes d'agentes de liaison qui pourront apporter leur soutien aux partenaires des différentes régions. En fin d'année, le Carrefour comptait 4 postes et un processus d'embauche était en cours.

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires qu'elle a imposées, la plupart des activités impliquant des partenaires ont eu lieu en mode virtuel. Cela n'a pas empêché d'offrir 19 formations sur l'évaluation des risques pour la sécurité qui ont rejoint plus de 360 personnes. Un atelier sur les liens entre le contrôle coercitif, le processus de domination conjugale et les risques d'homicide conjugal a été créé. De plus, un atelier *Tour d'horizon du CSV* a été élaboré pour informer des partenaires de l'existence du modèle de gestion des risques dans leur région et les inviter à s'y joindre. Les rencontres de personnes en autorité et de personnes-ressources ont redémarré. L'équipe a été sollicitée à 60 reprises pour soutenir les partenaires dans l'évaluation des risques ou dans la mise en place de mesures pour tisser un filet de sécurité. Cela a laissé peu de temps pour améliorer l'accessibilité et l'intégration des contenus de formation comme nous le projetions. Ce sera partie remise dans la prochaine année.

En 2021-2022, le CSV a continué à être présent sur divers comités ou activités où son expertise en évaluation et en gestion des risques liés à la violence conjugale est précieuse : Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale, Comité consultatif sur l'amélioration de la pratique judiciaire, Services correctionnels du Canada, etc.

Enfin, avec la constitution d'une équipe de travail, le CSV a commencé à se doter de politiques de travail nécessaires à la rétention du personnel. Bien qu'amorcé cette année ce travail se poursuivra dans la prochaine année.

En terminant, je voudrais remercier les formatrices et les intervenantes qui apportent leur soutien aux partenaires, ainsi qu'aux travailleuses du Carrefour qui tout au long de l'année ont aidé le conseil d'administration à solidifier les assises de notre organisme qui commence à avoir les moyens de réaliser pleinement sa mission : assurer la sécurité des victimes de violence conjugale et de leurs proches.

Je remercie également mes collègues du Conseil d'administration qui se sont rendus disponibles pour préparer les demandes de subvention, rencontrer les bailleurs de fonds, participer aux comités de sélection et assurer la saine gestion de notre organisation.

J'adresse un merci tout spécial à M^e Jean Turmel qui a accompagné le développement du Carrefour et qui a offert la formation sur la levée de la confidentialité et du secret professionnel en cas de danger jusqu'à son départ définitif à la retraite en début d'année.



Première section — Partenariat

Le Carrefour sécurité en violence conjugale (CSVC) est un organisme à but non lucratif dont la mission est essentiellement d'œuvrer à l'amélioration de la sécurité des victimes de violence conjugale et celles de leurs proches, incluant leur conjoint ou ex-conjoint. Il actualise sa mission en soutenant différentes organisations pour l'estimation des risques de mort et de blessures graves en matière de violence conjugale et pour la mise en place d'actions intersectorielles cohérentes et concertées. En 2021-2022, plusieurs organisations ont participé à l'application du modèle d'actions intersectorielles du CSVC (voir annexe 1).

Soutien du partenariat

L'année 2021-2022 fut marquée par la reprise des activités courantes du CSVC, et ce, bien que de manières virtuelles. Ainsi, dès l'automne 2021, les activités de soutien au partenariat (rencontres de personnes en autorité et de personnes-ressources) ont redémarré. La rencontre de personnes en autorité est orientée sur les résultats du CSVC, ses activités de l'année, les pratiques efficaces en regard de son application dans les organisations, le financement et les défis rencontrés. Les rencontres de personnes-ressources ont, quant à elles, pour objet d'améliorer l'efficacité des équipes multidisciplinaires d'évaluation et de gestion des risques pour la sécurité dans chacune des régions. Pour ce faire, des enjeux de collaboration sont discutés et des stratégies gagnantes sont identifiées. Cela permet de clarifier des procédures, de connaître les mandats de chacun et de comprendre comment on peut arrimer les services afin de tisser ensemble des filets de sécurité. De plus, lors de ces rencontres, des discussions sur des cas précis ont lieu afin de faire une évaluation partenariale de la sécurité et de déterminer les actions intrasectorielles et intersectorielles à mettre en place.

Trajectoire du CSVC

Lors des rencontres de personnes-ressources un besoin de définir la trajectoire CSVC a été nommé par plusieurs partenaires. Ainsi, c'est en empruntant une démarche de coconstruction avec les partenaires que nous l'avons dessinée afin d'illustrer le fonctionnement de notre mécanisme d'actions concertées. À la suite du travail de conceptualisation fait par la permanence, la trajectoire a été présentée aux partenaires afin de la discuter et d'apporter des modifications. La trajectoire retenue met de l'avant tout le travail de prévention qui se fait entre les partenaires du CSVC dans la mise en place de filets de sécurité. Par ailleurs, la première colonne fait part de l'identification des risques et de la communication entre les partenaires selon la codification des risques établie. La colonne du centre a été nommée « *le cœur du CSVC* » puisqu'elle représente la richesse de la collaboration intersectorielle dans la gestion des risques. La dernière colonne représente le soutien externe du CSVC dans l'évaluation et la gestion des risques et dans l'organisation, au besoin, par l'organisation de rencontres (rencontre multipartenaire ou cellule de crise).

TRAJECTOIRE CSVC

Lors de l'identification d'une SITUATION À HAUT RISQUE en violence conjugale

SITUATION À RISQUE

Identification d'une situation à risque par un.e intervenant.e

- Insuffisance d'informations.
- Absence de risque sérieux.
- Pas de motif raisonnable.

CODE ORANGE

- Soupçon d'un risque sérieux ;
- Délai d'action ;
- Présence d'éléments à surveiller ;
- Partage d'informations sans données nominatives ou avec autorisation de communiquer.

CODE ROUGE

- Risque sérieux qui inspire un sentiment d'urgence ;
- Levée de la confidentialité et du secret professionnel ;
- Collaboration nécessaire.

Si le DANGER est IMMÉDIAT, CONTACTEZ LE 911

MESURES INTRASECTORIELLES

Les ressources de l'organisme sont suffisantes pour améliorer la sécurité.

CONSULTATION PR INTERNE

Avec l'intervenant.e, la personne-ressource (PR) de l'organisme fait l'évaluation de la situation.

Les ressources de l'organisme sont insuffisantes pour améliorer la sécurité.

MESURES INTERSECTORIELLES

CONTACT PARTENAIRES

À l'aide de la liste de partenaires, la PR de l'organisme partage les informations avec une PR d'un organisme impliqué ou pouvant être impliqué dans la situation.

ET / OU

CONSULTATION PR EXPERTE

- ÉVALUATION À PARTIR D'UNE VICTIME
Contactez une maison d'hébergement
- ÉVALUATION À PARTIR D'UN AUTEUR DE VIOLENCE
Contactez une ressource pour hommes mandatée en violence conjugale

La situation nécessite l'organisation d'une rencontre multipartenaires ou d'une cellule de crise.



Carrefour sécurité en violence conjugale

SOUTIEN EXTERNE CSVC

Peu importe l'étape, les organismes peuvent recevoir le soutien du CSVC en matière d'évaluation et de gestion des risques.

CONSULTATION CSVC

Avec la personne-ressource qui rejoint le CSVC, l'agent.e de liaison compile les informations de l'évaluation et prend en charge la coordination d'une cellule de crise ou d'une rencontre multipartenaires.

RENCONTRE MULTIPARTENAIRES

Concertation et mise en place d'un plan d'action collectif

CELLULE DE CRISE

Concertation et mise en place d'un plan d'action collectif

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA SITUATION

Un délai est déterminé pour réévaluer la situation. Pendant ce temps, le CSVC assure un suivi entre les partenaires.

Faits saillants du soutien offert par le CSVC

Cette année, le CSVC a été actif dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de l'Estrie, de la Côte-Nord, de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec. De plus, des organisations de Montréal, des Laurentides, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'Outaouais ont contacté le CSVC afin d'être soutenues pour l'évaluation et la gestion des risques pour la sécurité. Aussi, ces régions ont consulté le CSVC afin d'être conseillées dans la mise en place de leur propre cellule d'actions concertées. Cela est aussi le cas d'organisations de la Belgique qui a consulté le CSVC et participé à la formation de deux jours « Initiation à l'évaluation et la gestion du risque pour la sécurité en contexte de violence conjugale » dans le but d'instaurer un tel mécanisme dans leur pays. Plus près de chez nous, le Nunavik a aussi contacté le CSVC dans le but de l'instaurer un modèle similaire sur son territoire. Une présentation a été faite à leur table locale de concertation en violence conjugale et une première rencontre a été tenue avec les responsables des dossiers violence conjugale à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

Deuxième section — Déploiement

Le modèle du CSVC fut d'abord expérimenté en Mauricie de 2010 à 2012. Le 1^{er} novembre 2011, le CSVC devint un organisme communautaire provincial. En 2015, en collaboration avec le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, ce modèle d'action concertée fut implanté dans les régions de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent. De 2019 à 2021, son implantation s'est poursuivie dans les régions de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec. Pendant toutes ces années, le CSVC ne bénéficia pas de financement constant ce qui nuit à la pérennisation de ses services et à la constitution d'une permanence stable. Malgré les défis imposés par le manque de financement, c'est par le travail acharné de son conseil d'administration, le soutien et l'investissement financier de partenaires, et grâce à l'octroi de subventions gouvernementales pour la réalisation de projets de recherche, qu'il parvint à survivre. Enfin, en 2020, le Programme de consolidation des cellules existantes fut annoncé et c'est en mars 2021 que le Carrefour a pu obtenir un financement de trois ans du Secrétariat à la condition féminine (SCF) pour le Bas-Saint-Laurent (01), le secteur de Portneuf de la Capitale-Nationale (03) et la Mauricie (04).

Plus tard, à l'automne 2021, à la suite de la mobilisation des partenaires de la région 03 et des représentations faites au SCF, le carrefour apprenait l'octroi du financement pour la Capitale-Nationale (03) comprenant Québec-Métro, Portneuf et Charlevoix.

En 2021-2022, le SCF lança un second appel de projets afin d'implanter de nouvelles cellules d'intervention rapide (appellation gouvernementale pour nommer les mécanismes de gestion collective des risques pour la sécurité) sur tout le territoire du Québec. Dans cette volée, le CSVC déposa une demande pour la région de l'Estrie (05 – secteur Granby - Haute Yamaska), de la Côte-Nord (09 – secteur de la Manicouagan) de Chaudière-Appalaches (12 – division en quatre secteurs : Littoral, Appalaches, Beauce-Etchemin et Montmagny-L'Islet) et du Centre-du-Québec (secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska et secteur Arthabaska-Érable). En février 2022, le CSVC apprenait qu'il recevait du financement pour trois ans pour ces nouvelles régions.

Récapitulatif des situations traitées en 2020-2021

De prime à bord il est important de mentionner que ce rapport ne fait pas état de toutes les situations à risque gérées dans les régions où le modèle du CSVC est implanté, mais fait seulement mention des situations pour lesquelles il a été mis à contribution. Ainsi, en 2021-2022, le CSVC a participé au traitement de 60 situations.

Tableau 1 : Description récapitulative des situations traitées par région

| Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | 60 |
|--|-----------|
| Bas-Saint-Laurent | 5 |
| Capitale-Nationale | 19 |
| Mauricie | 11 |
| Côte-Nord | 1 |
| Chaudière-Appalaches | 21 |
| Centre-du-Québec | 3 |

Tableau 2 : Description récapitulative des organisations partenaires de la gestion collective des risques

| Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 60 |
|--|--|-----------|
| Nombre de situations identifiées par Maison d'aide et d'hébergement | | 39 |
| Nombre de situations identifiées CISSS-CIUSSS | | 7 |
| Nombre de situations identifiées DPJ | | 7 |
| Nombre de situations identifiées DSPC probation | | 2 |
| Nombre de situations identifiées Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | 2 |
| Nombre de situations identifiées Centre de femmes | | 1 |
| Nombre de situations identifiées Centre de crise | | 1 |
| Nombre de situations identifiées Suivi communautaire | | 1 |
| Services policiers | | 36 |
| DPJ | | 29 |
| DPCP | | 29 |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | 27 |
| Maison d'aide et d'hébergement | | 20 |
| DSPC probation | | 20 |
| CAVAC | | 15 |
| CISSS-CIUSSS | | 11 |
| DSPC détention | | 11 |
| Centre de prévention du suicide | | 5 |
| École – service de garde – transport scolaire | | 3 |
| CRC | | 2 |

ORGANISATIONS
PARTENAIRES DE
LA GESTION
COLLECTIVE DES
RISQUES

Tableau 3 : Description récapitulative des principaux partenaires de la gestion collective des risques

| Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | 60 |
|--|-----------|
| Maison d'aide et d'hébergement | 59 |
| DPJ | 36 |
| Services policiers | 36 |
| DPCP | 27 |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 25 |
| DSPC probation et détention – CRC et suivi communautaire | 25 |
| CISSS-CIUSSS | 18 |

Le tableau ci-dessous présente la codification des risques accordés pour l'ensemble des personnes concernées dans les situations traitées. Ainsi, les victimes et leurs enfants ont eu des codifications jaune, orange ou rouge quant au risque de blessures graves et d'homicide. Les conjoints ou ex-conjoints ont eu des codifications orange ou rouge quant au risque suicidaire. De plus, dans une situation le nouveau conjoint a eu une codification rouge quant au risque d'homicide perpétré par l'ex-conjoint.

Tableau 4 : Résumé des codifications des situations à haut risque traitées en collaboration avec le CSVC

| VICTIME | | | ENFANT | | NOUVEAU CONJOINT | CONJOINT OU EX-CONJOINT | |
|---------|--------|-------|--------|--------|------------------|-------------------------|--------|
| Rouge | Orange | Jaune | Rouge | Orange | Rouge | Rouge | Orange |
| 30 | 29 | 1 | 25 | 3 | 1 | 14 | 10 |

Les organisations ayant identifié les situations à haut risque

Les situations ont été portées à l'attention du CSVC par différentes organisations. Comme illustré dans le tableau ci-bas, 65% de celles-ci ont été identifiées par les maisons d'aide et d'hébergement des différentes régions. Aussi, 5 % des situations ont été apportées par des organismes autres oeuvrant auprès des victimes et près de 10% par les organismes auprès des auteurs de violence. De plus, nous remarquons que les CISSS-CIUSSS ainsi que la DPJ sont les initiateurs d'un peu plus de 20 % des situations traitées. Par ailleurs, nous constatons que les régions où le CSVC a présenté son modèle lors de réunion d'équipe au CISSS-CIUSSS a eu des impacts positifs quant à l'augmentation des demandes de consultation clinique logées au CSVC. Il en est de même pour les régions où un nombre plus important d'intervenants DPJ ont été formés à l'évaluation et à la gestion collective des risques pour la sécurité. En résumé, 90 % des situations traitées en collaboration avec le CSVC ont été apportées par des organisations ayant accès à la victime de violence conjugale et souvent à ses enfants.

Les principaux partenaires de la gestion collective des risques

En faisant le cumul des organisations ayant identifié les risques pour la sécurité et de celles étant partenaires à la gestion de ceux-ci, nous constatons que les maisons d'aide et d'hébergement sont présentes dans quasi 100% des situations traitées, la DPJ et les services policiers dans 60% des situations, le DPCP et les organismes pour conjoints ayant des comportements violents dans près de 45 % des situations, la DSPC dans près de 40 % des situations et le CISSS-CIUSSS dans 30% des situations.

Les stratégies de collaboration

C'est en tenant compte des lois qui régissent la levée de la confidentialité et du secret professionnel en cas de danger que le modèle du CSVC et son outil d'évaluation, la grille d'évaluation des risques pour la sécurité en violence conjugale appelée *Vigie Violence Conjugale (Vigie VC)*, ont été développés. À ce titre, lorsque l'évaluation réalisée à l'aide de la grille *Vigie VC* conclut à un risque sérieux de mort (dont le suicide) ou de blessures graves qui inspire un sentiment d'urgence, c'est-à-dire que lorsqu'un code rouge est établi, l'intervenant.e, en vertu de la loi 115, a le pouvoir de lever la confidentialité et le secret professionnel.

Afin de se positionner en prévention, différentes stratégies de collaboration sont utilisées par les partenaires. Ainsi, ceux-ci peuvent communiquer avec des partenaires sans donnée nominative (dans près de 12% des situations traitées), avec données nominatives s'ils possèdent des autorisations à communiquer (dans 67% des situations traitées) et avec données nominatives si la confidentialité et le secret professionnel sont levés (dans 21% des situations traitées). Aussi, afin de partager des données avec les corps policiers, un drapeau rouge ou un info lieu peut être logé. Ces mesures consistent à signaler aux policiers les informations concernant la victime de violence conjugale (nom, lieu de résidence, numéro de téléphone, nom du conjoint ou de l'ex-conjoint, coordonnées, etc.), la situation qu'elle vit et les risques pour sa sécurité. Ainsi, si la victime ou ses proches contactent les policiers ceux-ci pourront prioriser l'intervention, se rendre rapidement sur les lieux et savoir qu'ils interviennent dans un contexte de violence conjugale présentant des risques pour la sécurité. Ces moyens ont été utilisés dans 28% des situations traitées.

Dans moins de 10% des situations traitées, il a été choisi avec les partenaires de tenir une rencontre multipartenaire afin de permettre à chacun des acteurs intervenant dans la situation de se réunir, d'avoir une photo commune de la situation et de son évolution et de mettre en place un plan d'action concerté. La rencontre multipartenaire est choisie lorsqu'une situation est codifiée orange et que des acteurs possèdent des autorisations à communiquer de l'information.

Par ailleurs, ce n'est que dans un peu plus de 10% des situations qu'une cellule de crise a été tenue. Celle-ci a été mise en place puisqu'une codification rouge a été établie, que la confidentialité et le secret professionnel pourraient être levés et qu'une rencontre s'est avérée nécessaire dans un délai de 24 à 72 h pour mettre en place des filets de sécurité autour de la victime ou de ses proches. Lorsque possible, des mesures d'encadrement du conjoint ou de l'ex-conjoint ont aussi été mises en place. Les partenaires présents lors des cellules de crise sont ceux qui œuvrent déjà autour de la victime, de ses proches et de son conjoint ou ex-conjoint et, au besoin,

nous y ajoutons des organisations incontournables en violence conjugale : une maison d'aide et d'hébergement, un organisme pour conjoint mandaté en violence conjugale, la DPJ s'il y a des enfants, les services policiers et le DPCP.

Finalement, considérant que ce n'est que 20% des situations qui sont traitées en rencontres (multipartenaire ou cellule de crise) cela signifie que 80% d'entre elles sont gérées entre les partenaires du terrain à l'aide des différentes stratégies de collaboration et par la mise en place d'actions intra et intersectorielles cohérentes et concertées.

Tableau 5 : Stratégies de collaboration

| | | | | | |
|--------------------------------------|--|---|----------------------------|---------------------------|------------------|
| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Drapeau rouge ou info lieu | Rencontre multipartenaire | Cellule de crise |
| 7 | 40 | 13 | 17 | 5 | 7 |

Tableau 6 : Statut de la relation conjugale

| | | | |
|-------------------------|----------------------|------------------------------------|---|
| Maintien de la relation | Séparation imminente | Séparation récente (1 an et moins) | Violence post-séparation (1 an et plus) |
| 9 | 3 | 32 | 16 |

Tableau 7 : Principaux facteurs de risque répertoriés

| FACTEURS DE RISQUE | OCCURRENCES |
|---|-------------|
| Écart d'intention quant à la séparation | 37 |
| Crainte des proches ou de l'entourage de la victime de violence conjugale | 33 |
| Crainte de la victime de violence conjugale à l'égard de l'agresseur | 31 |
| Intensification des manifestations de contrôle et de violence | 30 |
| Menaces de mort | 29 |
| Possessivité et obsession de la personne dominante | 24 |
| Propos ou tentatives de suicide de la part de l'agresseur | 24 |
| Différends portant sur la garde d'un enfant ou le droit de visite | 18 |
| La perte d'emprise sur la victime au-delà de la séparation | 14 |
| Nouveau partenaire de la victime de violence conjugale | 12 |
| Étranglement de la victime de violence conjugale | 9 |
| Cruauté envers les animaux | 7 |
| Crainte d'enlèvement d'un enfant | 3 |

Liste des principaux filets de sécurité tissés (actions intrasectorielles et intersectorielles)

- Hébergement de la femme et de ses enfants
- Accompagnement de la femme dans la prise de conscience du danger
- Établissement d'un plan de sécurité avec la femme (quoi faire en cas de danger)
- Accompagnement de la victime pour porter plainte (MH, CAVAC, DPCP, services policiers)
- Ordonnance de garder la paix (810)
- Déménagement de la victime
- Installation d'un système de surveillance (caméra) chez la victime
- Offre de services de suivis par les différentes organisations œuvrant auprès des victimes
- Établissement de conditions de remise en liberté de l'agresseur sécuritaire pour la femme et ses enfants
- Priorisation et intensification du suivi de l'agresseur (organisme pour conjoints ayant des comportements violents, DSPC, CRC, organisme en itinérance)
- Bris de probation et priorisation du mandat d'arrestation
- Incarcération de l'agresseur en attente de son procès
- Accompagnement de la victime pour faire un auto signalement à la DPJ
- Signalement à la DPJ
- Détermination d'un lieu sécuritaire d'échange des enfants
- Placement de l'enfant en famille d'accueil

Région du Bas-Saint-Laurent (01)

En 2021-2022 il y a eu une rencontre de personnes en autorité ainsi que deux rencontres de personnes-ressources. Celles-ci ont permis de réunir 19 organisations et près de 25 participant.e.s. Aussi, une rencontre a réuni les nouvelles personnes-ressources afin d'expliquer leur rôle, le fonctionnement du CSVC et de répondre à leurs questions. De plus, le CSVC a apporté son soutien pour cinq situations.

Tableau 8 : Description des situations traitées au Bas-Saint-Laurent en 2021-2022

| | | |
|------------------------------|---|---|
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations | 5 |
| | Nombre de situations identifiées par MH | 1 |
| | Nombre de situations identifiées par DSPC | 1 |
| | Nombre de situations identifiées par CF | 1 |
| | Nombre de situations identifiées par CISSS | 2 |
| | MH | 4 |
| | CAVAC | 2 |
| | Services policiers | 4 |
| | DSPC détention | 1 |
| | DPJ | 2 |
| | DPCP | 3 |
| | CPS | 1 |
| | CISSS | 2 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 3 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | ENFANT | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | |
|---------|-------|--------|-------|-------------------------|--|
| Orange | Jaune | Rouge | Rouge | | |
| 4 | 1 | 1 | 1 | | |

Les stratégies de collaboration

| | |
|--|-----------|
| Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Info lieu |
| 5 | 1 |

Région de la Capitale-Nationale (03)

Secteur Québec-Métro

Il y a eu une première rencontre de personnes en autorité en avril 2021 afin d'informer les partenaires du fait que le CSVC n'avait pas reçu le financement demandé pour consolider son modèle dans la région de Québec-Métro. Par la suite, en septembre 2021, une seconde rencontre de personnes en autorité fut organisée afin de les informer que leurs démarches auprès du SCF avaient porté fruit et que leur mécanisme d'actions concertées sera financé pour trois ans. Aussi, à la suite de cette bonne nouvelle, 10 rencontres ont été réalisées avec différentes organisations afin de présenter le modèle du CSVC et favoriser la mobilisation, entre autres choses. (DPJ, Maison Hélène-Lacroix, Violence-Info, CPS, CRC Le Pavillon, DSPC, Autonomie, Maison Oxygène, Maison Marie-Rollet). Aussi, il y a eu deux rencontres de personnes-ressources, une à l'automne 2021 et l'autre à l'hiver 2022. Celles-ci ont permis de rassembler 14 organisations, ce qui représente une vingtaine de participant.e.s par rencontre. De plus, 15 situations ont été traitées avec le soutien du CSVC. Deux d'entre elles étaient interrégionales : dans l'une, le conjoint se trouvait dans une autre région et dans l'autre, la femme avait changé de région pour fuir son ex-conjoint. Elles ont nécessité la collaboration avec des organisations du Centre-du-Québec (Centre de prévention suicide, organisme en itinérance avec hébergement, organisme pour conjoint et SQ), de la Mauricie (Organisme pour conjoints ayant des comportements violents) et de Lanaudière (MH, SQ). Une seule de ces situations a nécessité l'organisation d'une cellule de crise.

Tableau 9 : Description des situations traitées à Québec-Métro en 2021-2022

| | | |
|---------------------------|--|----|
| | Nombre de situations | 15 |
| | Nombre de situations identifiées par MH ou ressource externe spécialisée en violence conjugale | 8 |
| | Nombre de situations identifiées par CIUSSS-DPJ | 4 |
| | Nombre de situations identifiées par CIUSSS – services généraux 1 ^{ère} ligne | 2 |
| | Nombre de situations identifiées par centre de crise | 1 |
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | MH | 7 |
| | CAVAC | 4 |
| | CRC | 2 |
| | Services policiers | 10 |
| | DSPC probation | 3 |
| | DSPC détention | 1 |
| | DPJ | 10 |
| | DPCP | 8 |
| | CPS | 1 |
| | CIUSSS | 5 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 3 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | ENFANT | CONJOINT OU EX-CONJOINT |
|---------|--------|--------|-------------------------|
| Rouge | Orange | Rouge | Rouge |
| 6 | 9 | 7 | 5 |

Les stratégies de collaboration

| | | | | | |
|--------------------------------------|--|---|---------------|---------------------------|------------------|
| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Drapeau rouge | Rencontre multipartenaire | Cellule de crise |
| 3 | 10 | 2 | 3 | 2 | 1 |

Secteur Portneuf

Dans ce secteur, il a y eu une rencontre de personnes en autorité afin de regarder les activités financées et de planifier l'année à venir. Sept organisations étaient présentes. Aussi, une présentation du CSVC a été faite à la table de concertation en violence conjugale et familiale de Portneuf afin de favoriser la mobilisation des partenaires et leur participation. Par ailleurs, dans une optique de favoriser la participation du CIUSSS dans ce secteur, l'atelier *Tour d'horizon du CSVC* a été offert à cinq reprises (équipe de la DPJ, équipe d'intervention de crise, équipe de santé mentale dépendance, équipe soutien d'intensité variable (SIV), et équipe de 1^{ère} ligne). Cet atelier vise à informer les participant.e.s qu'un mécanisme de gestion collective des risques est implanté dans leur secteur, de connaître son fonctionnement ainsi que les principaux facteurs de risque d'homicide en contexte de violence conjugale. De plus, en 2021-2022 le CSVC a participé à la gestion de deux situations.

Tableau 10 : Description des situations traitées à Portneuf en 2021-2022

| | | |
|------------------------------|---|---|
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations | 2 |
| | Nombre de situations identifiées par MH | 1 |
| | Nombre de situations identifiées par CIUSSS-DPJ | 1 |
| | MH | 1 |
| | Services policiers | 1 |
| | DSPC détention | 1 |
| | DPJ | 2 |
| | DPCP | 1 |
| | CIUSSS | 1 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 1 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | ENFANT |
|-------------|------------|
| Orange 2 | Rouge 1 |

Les stratégies de collaboration

| | | | |
|---|--|----------------|--------------------------------|
| Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer 1 | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité 1 | Info lieu 1 | Rencontre multipartenaire 1 |
|---|--|----------------|--------------------------------|

Secteur Charlevoix

En 2021-2022, il a y eu une rencontre de personnes en autorité ainsi que deux rencontres de personnes-ressources. Celles-ci ont réuni neuf organisations, ce qui représente 11 personnes. Aussi, une rencontre a été faite avec la coordonnatrice de la Table de concertation en violence conjugale de Charlevoix afin de clarifier le mandat du CSVC et son fonctionnement. De plus, deux situations ont été traitées en collaboration avec le CSVC.

Tableau 11 : Description des situations traitées à Charlevoix en 2021-2022

| | | |
|------------------------------|--|---|
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations | 2 |
| | Nombre de situations identifiées par MH | 1 |
| | Nombre de situations identifiées par l'organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 1 |
| | CAVAC | 1 |
| | Services policiers | 2 |
| | DPJ | 1 |
| | CIUSSS | 1 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 1 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | ENFANT | CONJOINT OU EX-CONJOINT |
|------------|-------------|------------|-------------------------|
| Rouge 1 | Orange 1 | Rouge 1 | Rouge 1 |

Les stratégies de collaboration

| | | |
|---|--|----------------|
| Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer 1 | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité 1 | Info lieu 1 |
|---|--|----------------|

Région de la Mauricie (04)

En 2021-2022, il y a eu une rencontre de personnes en autorité ainsi que deux rencontres de personnes-ressources. Celles-ci ont réuni 11 organisations. De plus, il y a eu 11 rencontres de concertation entre le CSVC et des partenaires de son application (Accord Mauricie, DSPC, CIUSSS-MCQ, Le Toit de l'Amitié inc., Centre Asperimowin, Le Conseil de la Nation Atikamekw, Centre d'amitié autochtone de La Tuque, Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières et Femmes de Mékinac). À la suite des rencontres réalisées à La Tuque, un projet est en processus d'élaboration avec le centre d'amitié autochtone de La Tuque afin de faciliter l'application du modèle CSVC auprès de la communauté autochtone, tant en milieu urbain que sur le territoire. De plus, un atelier *Tour d'horizon du CSVC* a été offert à 29 participant.e.s de la DSPC. Finalement, en Mauricie, le CSVC a contribué à la gestion de 11 situations.

Tableau 12 : Description des situations traitées en Mauricie en 2021-2022

| | | |
|------------------------------|---|----|
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations | 11 |
| | Nombre de situations identifiées par MH | 10 |
| | Nombres de situations identifiées par l'organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 1 |
| | MH | 1 |
| | CAVAC | 1 |
| | Services policiers | 5 |
| | DSPC probation | 3 |
| | DSCP détention | 1 |
| | DPJ | 3 |
| | DPCP | 4 |
| | Organismes pour conjoints ayant des comportements violents | 3 |

| VICTIME | | ENFANT | NOUVEAU CONJOINT | CONJOINT OU EX-CONJOINT | |
|--------------------------------------|--|--------|---|-------------------------|------------------|
| Rouge | Orange | Rouge | Rouge | Orange | |
| 10 | 1 | 2 | 1 | 1 | |
| Les stratégies de collaboration | | | | | |
| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Drapeau rouge | Cellule de crise |
| 1 | 8 | | 2 | 2 | 3 |

Région de l'Estrie (05)

La région de l'Estrie a contacté le CSVC dans le but d'implanter un mécanisme de gestion collective des risques sur l'ensemble de son territoire et une présentation a été faite aux organisations en violence conjugale. Cependant, compte tenu du court délai déposer la demande de financement au SCF et pour mobiliser tous les partenaires, il s'est avéré plus stratégique de débiter le déploiement par le secteur Granby-Haute-Yamaska.

Secteur Granby-Haute-Yamaska

Une première présentation du CSVC a été faite au printemps 2021 à l'ensemble des partenaires de ce secteur qui avaient pour objectif d'identifier le modèle de cellule d'intervention rapide qu'ils désiraient implanter. Plus tard, au début de l'été, une seconde présentation a eu lieu et nous apprenions peu de temps après que le modèle du CSVC avait été choisi. Par la suite, les partenaires ont rapidement été rencontrés afin d'expliquer la démarche pour obtenir le financement du SCF. En février 2022, nous apprenions que le projet déposé avait été retenu et qu'un financement avait été octroyé pour une période de trois ans.

Secteur du Grand Estrie

En janvier 2022 une rencontre a été faite avec la direction du seuil de l'Estrie (organisme pour conjoints ayant des comportements violents) et une présentation du CSVC a été faite lors d'une réunion de concertation des différentes organisations en violence conjugale. Cette région était alors en pourparlers pour identifier le mécanisme d'actions concertées qu'elle souhaite implanter.

Région de la Côte-Nord (09)

En 2020-2021, la Maison des femmes de Baie-Comeau et Homme Aide Manicouagan ont suivi ensemble la formation de deux jours sur l'évaluation et la gestion des risques offerte par le CSVC. Ainsi, en 2021-2022, dans le cadre de l'appel de projets lancé par le SCF, ces deux organisations initièrent le contact avec le CSVC afin d'entamer les démarches de financement. Une rencontre de présentation du CSVC à l'ensemble des partenaires de ce secteur et des rencontres de concertation ont alors eu lieu afin de leur permettre à certains partenaires, notamment avec les services policiers et le CISSS, de mieux comprendre le mandat du CSVC et son fonctionnement. Une rencontre des personnes en autorité tenue en août 2021 a permis de répondre à l'appel de projets du SCF et de déterminer les activités nécessaires à l'application du modèle dans le secteur de la Manicouagan. La demande a été déposée en septembre 2021 et nous apprenions, en février 2022, que notre projet était accepté (octroi d'un financement sur trois ans). Depuis, deux rencontres de personnes-ressources ont mobilisé 11 organisations représentées par 17 personnes. De plus, le CSVC a contribué à la gestion d'une situation.

Tableau 13 : Description des situations traitées en Côte-Nord en 2021-2022

| | | |
|------------------------------|---|---|
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations | 1 |
| | Nombre de situations identifiées par CISSS | 1 |
| | MH | 1 |
| | Services policiers | 1 |
| | DSPC probation | 1 |
| | DPJ | 1 |
| | DPCP | 1 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 1 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | ENFANT | CONJOINT OU EX-CONJOINT |
|-------------|-------------|-------------------------|
| Orange 1 | Orange 1 | Orange 1 |

Les stratégies de collaboration

| | |
|---|----------------|
| Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer 1 | Info lieu 1 |
|---|----------------|

Région de Chaudière-Appalaches (12)

L'année 2021-2022 a été marquée par la possibilité d'obtenir du financement par le SCF pour poursuivre l'implantation du modèle CSVC dans l'ensemble de la région. Cette implantation ayant débuté en 2019 principalement dans les villes de Thetford Mines et de Lévis. Ainsi, une première rencontre de concertation a eu lieu avec les quatre maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de la région, pour permettre à l'équipe de la permanence du CSVC de mieux comprendre la division du territoire et de se projeter dans une gestion efficace des risques pour la sécurité. À l'issue de cette discussion, la région de Chaudière-Appalaches a été divisée en quatre secteurs distincts. (Appalaches, Littoral, Beauce-Etchemin et Montmagny-L'Islet). Lors d'une rencontre avec l'ensemble des partenaires, il fut proposé de rassembler l'ensemble de la région pour les formations ainsi que pour les rencontres de personnes en autorité et de tenir les rencontres de personnes-ressources ainsi que la gestion collective des situations à haut risque par secteur. Cette vision de l'application du CSVC fut partagée avec les partenaires de la région qui ont validé cette proposition d'organisation. Conséquemment, la demande de financement adressée au SCF alla en ce sens. En février 2022, nous apprenions que les projets de Chaudière-Appalaches avaient été retenus par le SCF et financés pour une durée de trois ans.

Secteur de Montmagny-L'Islet

En 2021-2022, il y a eu une rencontre de personnes-ressources réunissant huit organisations partenaires, ce qui représente 11 participant.e.s.

Secteur des Appalaches

En 2021-2022, il y a eu une rencontre de personnes-ressources dans ce secteur a regroupé 11 partenaires représentés par 17 participant.e.s. De plus, quatre situations ont été traitées avec le soutien du CSVC.

Tableau 14 : Descriptions des situations traitées dans les Appalaches en 2021-2022

| | | |
|---|---|---|
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations | 4 |
| | Nombre de situations identifiées par MH | 1 |
| | Nombre de situations identifiées par DPJ | 1 |
| | Nombre de situations identifiées par CISSS | 1 |
| | Nombre de situations identifiées par suivi communautaire de la DSPC | 1 |
| | MH | 2 |
| | Services policiers | 4 |
| | DSPC probation | 3 |
| | DPJ | 1 |
| | DPCP | 1 |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 2 | |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | ENFANT | CONJOINT OU EX-CONJOINT | |
|------------|-------------|------------|-------------------------|-------------|
| Rouge 3 | Orange 1 | Rouge 2 | Rouge 2 | Orange 2 |

Les stratégies de collaboration

| | | |
|---|---|----------------|
| Communication sans donnée nominative 1 | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer 3 | Info lieu 2 |
|---|---|----------------|

Secteur du Littoral

En 2021-2022, il y a eu une rencontre de personnes-ressources dans ce secteur réunissant neuf partenaires représentées par 14 participant.e.s. De plus, 13 situations ont été traitées avec le soutien du CSVC.

Tableau 15 : Description des situations traitées au Littoral en 2021-2022

| | | |
|------------------------------|---|----|
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations | 13 |
| | Nombre de situations identifiées par MH | 12 |
| | Nombre de situations identifiées par DPJ | 1 |
| | MH | 1 |
| | CAVAC | 3 |
| | Services policiers | 6 |
| | DSPC probation | 4 |
| | DSPC détention | 1 |
| | DPJ | 7 |
| | DPCP | 5 |
| | Centre de prévention du suicide | 1 |
| | CISSS | 3 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 7 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | ENFANT | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | |
|---------|--------|--------|--------|-------------------------|--------|
| Rouge | Orange | Rouge | Orange | Rouge | Orange |
| 5 | 8 | 7 | 1 | 3 | 4 |

Les stratégies de collaboration

| | | | | | |
|--------------------------------------|--|---|-----------|---------------------------|------------------|
| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Info lieu | Rencontre multipartenaire | Cellule de crise |
| 1 | 8 | 4 | 3 | 2 | 1 |

Secteur de Beauce-Etchemin

En 2021-2022, il y eut deux rencontres de concertation avec la maison d'aide et d'hébergement ainsi qu'une avec l'organisme pour conjoints ayant des comportements violents mandaté en violence conjugale afin de discuter de l'efficacité du CSVC, de ces rencontres et des ajustements à apporter. Aussi, il y a eu une rencontre de personnes-ressources a regroupé 14 partenaires, ce qui représente 20 participant.e.s. De plus, quatre situations ont été traitées avec le soutien du CSVC.

Tableau 16 : Descriptions des situations traitées en Beauce-Etchemin en 2021-2022

| | | |
|---|---|---|
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations | 4 |
| | Nombre de situations identifiées par MH | 2 |
| | Nombre de situations identifiées par DSPC | 1 |
| | Nombre de situations identifiées par CISSS-CA | 1 |
| | MH | 3 |
| | CAVAC | 1 |
| | Services policiers | 4 |
| | DSPC probation | 1 |
| | DPJ | 2 |
| | DPCP | 4 |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 3 | |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | ENFANT | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | |
|---------|--------|--------|--------|-------------------------|--------|
| Rouge | Orange | Rouge | Orange | Rouge | Orange |
| 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 |

Les stratégies de collaboration

| | | | | |
|--------------------------------------|--|---|-----------|------------------|
| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Info lieu | Cellule de crise |
| 1 | 2 | 1 | 2 | 2 |

Région du Centre-du-Québec (17)

2021-2022 fut marquée par la possibilité de faire une demande de financement au SCF afin de poursuivre l'implantation du CSVC entamée en 2020-2021 au Centre-du-Québec. Ainsi, un projet fut déposé au SCF pour les secteurs de Bécancour-Nicolet-Yamaska et d'Arthabaska-Érable lors de l'appel de projets. Le financement demandé fut accordé. Lors des démarches de financement, les partenaires des deux secteurs ont été rencontrés afin d'expliquer les activités pour lesquelles le financement a été demandé et pour mobiliser les partenaires dans la mise en place de leur mécanisme d'action concertée en prévention des blessures graves, d'homicide et de suicide en contexte de violence conjugale.

Secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska

En 2021-2022 une situation fut traitée avec le soutien du CSVC.

Tableau 17 : Descriptions des situations dans Bécancour-Nicolet-Yamaska en 2021-2022

| | | |
|------------------------------|---|---|
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations | 1 |
| | Nombre de situations identifiées par MH | 1 |
| | Services policiers | 1 |
| | DPJ | 1 |
| | École - service de garde - transport scolaire | 1 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | ENFANT | CONJOINT OU EX-CONJOINT |
|---------|--------|-------------------------|
| Rouge | Rouge | Orange |
| 1 | 1 | 1 |

Les stratégies de collaboration

Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité

1

Secteur Arthabaska-Érable

En 2021-2022 deux situations furent traitées avec le soutien du CSVC.

Tableau 18 : Descriptions des situations traitées au Centre-du-Québec en 2020-2021

| | | |
|------------------------------|---|---|
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations | 2 |
| | Nombre de situations identifiées par MH | 2 |
| | CAVAC | 1 |
| | Services policiers | 2 |
| | DPJ | 2 |
| | DPCP | 1 |
| CIUSSS | 1 | |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | ENFANT | CONJOINT OU EX-CONJOINT |
|---------|--------|-------------------------|
| Rouge | Rouge | Rouge |
| 2 | 1 | 1 |

Les stratégies de collaboration

| | |
|--|---------------|
| Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Drapeau rouge |
| 2 | 1 |

Troisième section — Formation sur l'évaluation et la gestion collective des risques pour la sécurité 2021-2022

Offre de formation à distance

En raison du contexte pandémique associé à la covid-19 qui a perduré, une offre de formation à distance pour les organisations a été maintenue. À cet effet, la formation intersectorielle *Initiation à l'évaluation des risques pour améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale et de leurs proches* a été offerte. Ainsi, huit formations intrasectorielles et 11 formations intersectorielles ont été données en 2021-2022. Cela représente un total de 19 formations et de 362 personnes formées provenant de près de 80 organisations.

Tableau 19 : Formation sur l'évaluation et la gestion collective des risques pour la sécurité 2021-2022

| FORMATIONS INTRASECTORIELLES | | | |
|---|----------------------|---------------------------|---|
| ORGANISATION | NOMBRE DE FORMATIONS | NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S | SECTEURS D'ACTIVITÉ OU NOM DE L'ORGANISATION |
| Maisons d'hébergement Hélène Lacroix | 1 (3 rencontres) | 13 | - |
| Direction de la Protection de la Jeunesse de la Capitale-Nationale (DPJ-CN) | 2 | 54 | - |
| Maison Femmes Immigrantes (MFI) | 1 (3 rencontres) | 15 | - |
| Maison Marie Rollet | 1 (3 rencontres) | 9 | - |
| Alliance des maisons de 2 ^e étape | 2 | 34 | - Inter régions, 11 maisons d'hébergement de 2e étape |
| Maison d'Ariane | 1 | 16 | - |
| Sous-total | 8 | 141 | |

FORMATIONS INTERSECTORIELLES

| RÉGIONS / SECTEURS | NOMBRE DE FORMATIONS | NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S | ORGANISATIONS FORMÉES | | |
|----------------------|----------------------|---------------------------|---|--|--|
| Chaudière-Appalaches | 3 | 59 | - CAVAC - CISSS-CA - DSPC - Partage au masculin | - Havre l'éclaircie - REHAB - Le Havre des femmes | - Centre Ex-Equo - Centre-Femmes La Jardilec |
| Bas-Saint-Laurent | 2 | 37 | - DSPC - CISSS-BSL - La Débrouille - La Bouffée d'Air | - Centre-Femmes de Rimouski - Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska | - Centre-femmes du Grand-Portage - L'Autre-Toit - CAVAC BSL - La Gigogne |
| Portneuf | 2 | 24 | - DSPC - CRC la Pavillon | - CAVAC - Mirépi | - Pôle Citoyens (Espace Charlemagne) |
| Québec-Métro | 1 | 30 | - DSPC - Violence info - DPCP - Maison Hélène Lacroix - Inter-Elles CIUSSS-CN | - Centre le Rucher - CAVAC - RMFVVC - CRC le Pavillon - Autonommie | - Centre de crise de Québec - Maison Marie-Rollet - Maison Oxygène - Maison pour femmes immigrantes |
| Charlevoix | 1 | 21 | - DSPC - CAVAC - DPCP | - Maison La Montée - CRC le Pavillon - Évolution Charlevoix | - Sureté du Québec - Centre prévention suicide |
| Mauricie | 1 | 26 | - Service de police de Trois-Rivières - CAVAC - DSPC | - CIUSSS MCQ - La Séjournelle - Établissement de détention de Trois-Rivières | - Le toit de l'amitié - CQLC - La Volte-Face - Centre femmes de Mékinac |
| Côte-Nord | 1 | 24 | - Maison des femmes de Baie-Comeau - CAVAC - DSPC | - Centre femmes l'Étincelle - CÉGEP de Baie-Comeau - SPL | - Hommes aide Manicouagan - Sureté du Québec - DPCP - CISSS Côte-Nord |
| Sous-total | 11 | 221 | 68 | | |
| TOTAL | 19 | 362 | 79 | | |

Offre de formation sur mesure

Une formation de 3h a été développée à l'intention des maisons d'aide et d'hébergement de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Celle-ci vise à établir des liens entre le contrôle coercitif, le processus de domination conjugale et l'homicide conjugale. Cinq maisons ont participé, ce qui représente 14 travailleuses.

Formation sur la Levée de la confidentialité et du secret professionnel en cas de danger

En 2021-2022, la formation sur la levée de la confidentialité et du secret professionnel en cas de danger n'a pas pu être offerte. Le formateur Me Jean Turmel ayant pris sa retraite, des démarches ont été faites pour le remplacer. Cette formation reprendra dès l'automne 2022 et c'est Me Suzanne Dame de la Commission des services juridiques que sera la formatrice.

Quatrième section — Représentations et demandes de collaboration

Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale

Le Carrefour sécurité en violence conjugale siège sur le Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale. Cette instance a pour mandat d'étudier tous les décès liés à la violence conjugale (féminicides, uxoricides, filicides, familicides, suicides de victimes et d'auteurs de violence conjugale) afin de formuler des recommandations pour éviter de tels décès. L'expertise du CSVC et de ses représentant.e.s, soit Denise Tremblay et Daniel Bellemare, a été mis à contribution. Au cours de l'année il y a eu quatre rencontres. En février 2022, le comité déposait le rapport préliminaire : *Les enfants exposés à la violence conjugale des enfants à protéger*.

(https://www.coroner.gouv.qc.ca/fileadmin/Organisation/M%C3%A9moire_comit%C3%A9_violence_conjugale.pdf).

Concertation avec les autres cellules d'intervention rapide intersectorielle

En février 2022, les cellules d'intervention rapide du Québec se sont rencontrées afin de discuter de la formation sur la prévention de l'homicide conjugal qui sera offerte dans le cadre du programme de la formation des tribunaux spécialisés en agression sexuelle et violence conjugale.

Répertoire des initiatives sociojudiciaires en violence conjugale au Québec

En août 2021, le CSVC a participé à la journée de lancement du répertoire initiatives sociojudiciaires en violence conjugale au Québec. Dans ce cadre, la coordonnatrice clinique représentait le CSVC dans un panel sur les mécanismes de gestion collective des risques mettant en évidence leur mandat, leur fonctionnement, leur ressemblance et différence et les enjeux qu'ils rencontrent notamment quant à la levée de la confidentialité et du secret professionnel en cas de danger et quant à la mobilisation des partenaires nécessaires à leur application. (<https://www.trajetvi.ca/files/publications/r-pertoire-des-initiatives-socio-judiciaires-en-violence-conjugale-au-qu-bec-final.pdf>)

Comité processus de domination conjugale jeunesse (PDC jeunesse)

En 2021-2022, la coordonnatrice clinique du CSVC a participé à trois rencontres du comité PDC jeunesse piloté par La maison d'aide et d'hébergement La Séjournelle ayant pour objectif d'identifier et décrire les positionnements de protection des enfants vivant de la violence conjugale et de relever les effets probables sur leur sécurité ainsi que sur celle de la victime de violence conjugale, souvent leur mère.

Comité consultatif sur l'amélioration de la pratique judiciaire

Karine Messier Newman, la coordonnatrice clinique du CSVC, ainsi que Denise Tremblay, la directrice de la Séjournelle et membre du CA du CSVC, ont participé aux rencontres du comité consultatif dans le cadre du projet *Améliorer la pratique judiciaire pour accroître la sécurité des femmes victimes de violence conjugale* mis en place par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. En plus des deux rencontres avec l'ensemble des partenaires la coordonnatrice a rencontré les deux chargées de projet à deux reprises. Ce projet met en évidence qu'une plus grande compréhension du contrôle coercitif peut être un levier pour mieux repérer et intervenir en contexte de violence conjugale.

Collaboration Services correctionnels Canada

Karine Messier Newman, la coordonnatrice clinique du CSVC a participé à 19 formations offertes par le Services correctionnels Canada (SCC) sur la violence entre partenaires intimes et la prévention de l'homicide conjugale à l'automne 2021. Cela représente la formation de près de 450 agent.e.s de libération conditionnelle (ALC). Sa participation consistait à offrir une heure d'expertise quant aux risques pour la sécurité en contexte de violence conjugale et à leur gestion à la fin de chacune des formations offertes par le SCC.

Balado FemAnVi : Prévenir les féminicides

En décembre 2021, Karine Messier Newman, coordonnatrice clinique du CSVC, participe à un épisode du Balado du collectif de recherche FemAnVi (Saison 2, épisode 3) animé par Alexandra Vincent, Isabelle Côté et Simon Lapierre. Cet épisode est consacré aux féminicides : leur définition, leur ampleur, leurs facteurs de risque, mais surtout, comment nous pouvons les prévenir. Elle explique ce qu'est une cellule d'actions concertées et comment ces mécanismes de gestion collective des risques pour la sécurité peuvent véritablement prévenir le féminicide et protéger les victimes de violence conjugale.

L'avenir nous appartient : Violence conjugale

Dans le premier épisode de la saison d'hiver 2022, de « L'avenir nous appartient » sur les ondes de Télé-Québec, le duo de journalistes, Émilie Perreault et Monic Néron, aborde les pratiques inspirantes en matière de violence conjugale sous plusieurs formes.

Dans cet épisode diffusé le 6 janvier 2022, Karine Messier Newman coordonnatrice clinique du CSVC explique ce qu'est une cellule d'intervention rapide, aussi appelée « cellule de crise », et comment les mécanismes de gestion collective des risques pour la sécurité peuvent réellement sauver des vies.

Vous y entendrez aussi le témoignage touchant d'une femme victime de violence conjugale qui lutte depuis des années pour sa sécurité et celle de sa fille. Leur situation a interpellé une intervenante d'une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale qui a contacté le CSVC afin de mettre en place une cellule de crise.

Publication

Un article est paru dans la Revue Trajetvi— Trajectoires de violence conjugale et de recherche d'aide. Il a été rédigé par Louise Riendeau, présidente, Denise Tremblay, trésorière et Karine Messier Newman, coordonnatrice clinique et scientifique. Il a pour titre « *Prévenir les risques d'homicide et de suicide lié à la violence conjugale : le modèle du Carrefour sécurité en violence conjugale.* »

Cinquième section — Gouvernance et administration

Gestion et administration

Réunions du CA

Pendant l'année 2021-2022, le CA s'est rencontré à huit reprises. Les principaux dossiers furent le financement du SCF, l'offre de formation à distance et la constitution d'une équipe à la permanence. De plus, l'exécutif fut mandaté par le conseil d'administration afin de faire une proposition de plan d'action pour l'année ainsi que pour recevoir les recommandations d'embauche. Ceux-ci se sont rencontrés à trois reprises.

AGA

L'assemblée générale qui s'est déroulée le 18 juin 2021 a réuni 31 personnes des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et des Laurentides.

Constitution d'une équipe à la permanence

En juillet 2021, une coordonnatrice administrative a intégré l'équipe. À l'automne suivant, un comité d'embauche a vu le jour, ce qui a mené à l'ajout de deux personnes à l'équipe permanente du CSVC, une au poste d'adjointe administrative et une autre au poste d'agent.e.s de liaison. En mars 2022, à la suite de la réponse du financement octroyé par le SCF, le conseil d'administration a fait deux nouvelles ouvertures de poste d'agent.e.s de liaison afin d'être en mesure de répondre aux besoins des nouvelles régions partenaires. Comme c'est le cas pour l'ensemble de nos organisations partenaires, le CSVC fait face à des enjeux de recrutement et de rétention du personnel. Par ailleurs, étant présentement dans une période de développement, le CSVC se dote d'une politique de travail afin de faciliter la constitution de son équipe.

Organisation de la permanence

L'embauche de la coordonnatrice administrative a permis de doter le CSVC d'outils pour faciliter le travail d'équipe à distance : partage des fichiers informatiques, achat d'équipement, de logiciels et de plates-formes de communication, créations de nouvelles adresses courriel et mise à jour du site web, instauration de réunion d'équipe, nouvelles listes de partenaires, création de formulaires et d'outils de compilation, etc.

Rencontre avec le SCF (Démarches pour le financement)

Les membres du CA du CSVC ainsi que sa permanence ont participé à de nombreuses rencontres avec le SCF afin que le financement offert tienne compte de la particularité du CSVC qui est un organisme communautaire suprarégional dont la mission se réalise dans les régions où il est implanté, dans celles faisant des demandes de consultation, de formation et au travers de diverses collaborations provinciales et à l'international (Belgique).

Annexe 1

Partenaires de l'application du modèle du CSVC

Partenaires de l'application du modèle d'actions intersectorielles du CSVC

| | BAS-SAINT-LAURENT | CAPITALE-NATIONALE |
|--|--|---|
| Organismes œuvrant auprès des victimes | <ul style="list-style-type: none"> - L'Autre-Toit du KRTB - La Débrouille - CAVAC du Bas-St-Laurent - La Gigogne Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska - Centre femmes de La Mitis - Centre-Femmes du Grand-Portage - Centre-Femmes de Rimouski - Centre-Femmes Catherine-Leblond - Centre des femmes du Ô Pays - Centre des femmes du Témiscouata - Centre femmes de la Vallée de la Matapédia | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC de la Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches - Inter-Elles (Maison de 2e étape) - Maison du cœur pour femmes - Maison pour femmes immigrantes - Maison des femmes de Québec - Maison Hélène-Lacroix - Maison Marie-Rollet - Maison Mirépi - Maison La Montée - Violence-Info - YWCA |
| Organismes œuvrant auprès de conjoints ayant des comportements violents | <ul style="list-style-type: none"> - Centre résidentiel communautaire Arc-en-soi - C-TA-C - Maison de transition le Tremplin - Trajectoires hommes du KRTB | <ul style="list-style-type: none"> - Évolution Charlevoix - Centre résidentiel communautaire Painchaud - Centre résidentiel communautaire Le Pavillon - Autonommie - Centr'hommes Charlevoix |
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none"> - DPCP - Direction générale des services correctionnels <ul style="list-style-type: none"> • Direction des services professionnels en communauté • Établissement de détention de Rimouski - Sûreté du Québec | <ul style="list-style-type: none"> - DPCP - DSPC Québec-Charlevoix et Ste-Foy-Chaudière-Appalaches - Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) - Sûreté du Québec |
| Services sociaux et autres organismes communautaires | <ul style="list-style-type: none"> - La Bouffée d'air du KRTB - Centre La Montée - Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise - Centre prévention suicide du KRTB - CISSS du Bas-Saint-Laurent - La Maison de l'Espoir de Mont-Joli - Répit du passant | <ul style="list-style-type: none"> - Centre de crise de Québec - Centre de prévention du suicide - Centre le Rucher - Centre de santé de Valcartier (Forces armées canadiennes) - CIUSSS de la Capitale-Nationale |

| | MAURICIE | ESTRIE |
|--|---|---|
| Organismes œuvrant auprès des victimes | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC de la Mauricie - Centre femmes de Mékinac - Le Centre Aspérimowin - Maison de Connicence - Maison Le FAR - La Séjournelle - Le Toit de l'amitié | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC de l'Estrie - L'Escale de l'Estrie - Maison Alice Desmarais - Maison La Bouée - Maison la Méridienne - Maison Horizon pour elle - Maison Séjour |
| Organismes œuvrant auprès de conjoints ayant des comportements violents | <ul style="list-style-type: none"> - L'Accord Mauricie inc. - Maison Radisson — Centre résidentiel communautaire | <ul style="list-style-type: none"> - Ressource pour hommes de la Haute-Yamaska - Le seuil de l'Estrie - MomentHom |
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none"> - DPCP de Shawinigan, La Tuque et Trois-Rivières - DSPC de la Mauricie et du Centre-du-Québec <ul style="list-style-type: none"> • Établissement de détention de Trois-Rivières - Service de police de Trois-Rivières - Sureté du Québec | <ul style="list-style-type: none"> - DPCP - DSPC de l'Estrie - Service de police de Bromont - Service de police de Granby - Service de police de Memphrémagog - Service de police de Sherbrooke - Sûreté du Québec |
| Services sociaux et autres organismes communautaires | <ul style="list-style-type: none"> - Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CIUSSS-MCQ) - Centre d'amitié autochtone de La Tuque - Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières - Commission scolaire Val-Mauricie | <ul style="list-style-type: none"> - Centre de prévention du suicide de la Haute-Yamaska - CIUSSS de l'Estrie - JEVI – Centre de prévention du suicide - Service d'aide en prévention de la criminalité |

| | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES |
|--|---|---|
| Organismes œuvrant auprès des victimes | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC de la Côte-Nord - CALACS - Lumière Boréale - Maison Anita-Lebel - Maison des femmes de Baie-Comeau | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC de la Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches - CALACS Chaudière-Appalaches - Maison La Gîtée - La jonction pour elle - Le Havre des femmes - Le Havre l'Éclaircie Centre femmes de Beauce - Centre femmes de Bellechasse - Centre femmes de Lotbinière - Centre femmes La Jardilec - Centre femmes La Rose des Vents |
| Organismes œuvrant auprès de conjoints ayant des comportements violents | <ul style="list-style-type: none"> - Homme aide Manicouagan | <ul style="list-style-type: none"> - Centre Yvon Mercier - Centre Ex-Equo - Centre Alter Agir - RÉHAB - Partage au masculin |
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none"> - Sûreté du Québec - DPCP - DSPC | <ul style="list-style-type: none"> - Service de police de Thetford Mines - Service de police de la ville Lévis - Sûreté du Québec - DPCP - DSPC Sainte-Foy et Chaudière-Appalaches |
| Services sociaux et autres organismes communautaires | <ul style="list-style-type: none"> - Centre femmes l'Étincelle - Centre de services scolaire de l'Estuaire - CÉGEP de Baie-Comeau - CISSS de la Côte-Nord - ESPACE Côte-Nord - Service de supervision des droits d'accès (SSDA) | <ul style="list-style-type: none"> - Association des familles monoparentales et recomposées - Centre Domrémy des Appalaches - CISSS de Chaudière-Appalaches - Maison de la famille Beauce-Etchemins - Maison des Hauts-Bois |

CENTRE-DU-QUÉBEC

| | |
|--|--|
| Organismes œuvrant auprès des victimes | <ul style="list-style-type: none">- CAVAC du Centre du Québec- Maison La Nacelle- Maison La Volte-Face- Centre de Femmes Parmi-Elles de Bécancour |
| Organismes œuvrant auprès de conjoints ayant des comportements violents | <ul style="list-style-type: none">- L'Accord Mauricie inc.- Homme Alternative- Maison Radisson |
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none">- DPCP- DSPC- Service de police d'Odanak-Wolinak- Sûreté du Québec |
| Services sociaux et autres organismes communautaires | <ul style="list-style-type: none">- Centre de santé Wolinak- CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec- La Collective des femmes de Nicolet- Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nation |

Partenaire de l'ensemble des régions

- Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC)
- Service correctionnel Canada

Partenaires associés

- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC)
- Secrétariat à la condition féminine (SCF)
- Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Annexe 2

Conseil d'administration et ressources humaines

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

Louise Riendeau, *présidente*
Daniel Bellemare, *vice-président*
Denise Tremblay, *trésorière*
Sylvie Hamel, *administratrice*
Carmen Massé, *administratrice*
Mario Vandal, *administrateur*
Chantal Tanguay, *administratrice*
Chantal Lavergne, *administratrice*
Annick Dumont, *administratrice*

LES RESSOURCES HUMAINES

Permanence

Karine Messier Newman, *coordonnatrice clinique*
Marie-Michelle Delisle, *coordonnatrice administrative*
Mélanie St-André, *adjointe administrative*
Valérie Desgagné, *agente de liaison*

Soutien aux partenaires (autre que l'équipe du CSVC)

Denise Tremblay, *La Séjournelle*
Véronique Sylvestre, *La Séjournelle*
Caroline Duchesne, *Maison Radisson*

Formation

Initiation à l'évaluation et à la gestion des risques pour la sécurité des victimes de violence conjugale et de leurs proches

Caroline Duchesne, *Intervenante auprès des contrevenants*
Karine Messier Newman, *coordonnatrice clinique et scientifique*
Yennelys Alcedo, *Intervenante auprès des victimes de violence conjugale*
Roxane Prenovost, *Intervenante auprès des victimes de violence conjugale*
Marie-Michelle Delisle, *coordonnatrice administrative*

Gestion des opérations financières

Denise Tremblay, *La Séjournelle*